

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

A substituer à l'ancienne copie

DECRET N°2016-385 DU 30 juin 2016

portant nomination au Ministère
de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du mercredi 22 juin 2016,

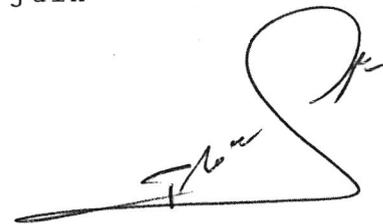
DECRETE :

Article 1^{er} : L'Inspecteur Général de Police **Ahofodji Nazaire HOUNNONKPE** est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juin 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

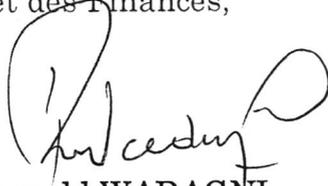
**Patrice TALON**

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Intérieur
et de la Sécurité Publique



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MISP 02
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 INTERESSES 01 -JORB 1.